Contribution à l'évaluation de la formation initiale des enseignants

Mai 2011

L'Aped allait-il participer ou non à l'évaluation de la formation initiale des enseignants ? La question s'est posée.

C'est en tout cas avec une grande circonspection que nous observons cette démarche annoncée dans la Déclaration de politique communautaire de 2009.

Nulle part, en effet, il n'est question d'autre chose que de "mieux outiller les futurs enseignants face à l'évolution de la société". Or, selon nous, justement, l'Ecole n'a pas pour finalité l'adaptation au monde tel qu'il est et tel qu'il évolue. Au contraire, elle doit outiller tous les jeunes pour qu'ils comprennent le monde et soient à même de le transformer. En amont, en toute logique, la formation des enseignants doit aller dans ce sens.

Notre appréhension est d'autant plus grande que le projet de réformer la formation initiale s'inscrit dans un contexte marqué par l'idéologie et les avancées néolibérales :

- *le courant qui domine l'Ecole, non seulement en CF, mais aussi en Europe, voire dans le monde, est celui de la marchandisation (privatisations, soumission de l'institution scolaire aux "impératifs économiques", logique de l'approche-métier, extension de l'alternance, CPU, approche par compétences, etc.) ;*

- *le projet est dans le droit fil des politiques européennes (du processus de Bologne – harmonisation et pilotage de l'enseignement supérieur – et de la déclaration de Lisbonne - l'objectif européen de devenir "l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde"), qui visent à créer le vaste marché fantasmé par les milieux d'affaires ;*

- *cette logique est omniprésente dans la Déclaration de politique communautaire 2009/2014, que nous avons sévèrement critiquée en son temps. Un échantillon : « L'enseignement doit <u>évoluer avec le monde qui l'entoure</u>. En même temps, <u>le monde économique a besoin de l'enseignement</u> pour engager des personnels compétents compte tenu des départs à la pension qui s'annoncent et de l'émergence de nouveaux métiers. <u>La collaboration entre ces deux mondes doit donc se renforcer</u>, que ce soit à travers la formation aux métiers en pénurie, l'ancrage de la formation en cours de carrière des enseignants dans la réalité des métiers ou les instances de dialogue et de collaboration (Service francophone des métiers et des qualifications, bassins de vie, Service Ecoles – Entreprises, etc.). » (p. 62, c'est nous qui soulignons)*

Néanmoins, l'Aped a décidé de participer à la démarche menée par le CES-FUSL, pour prendre position, formuler des observations et des propositions.

Mais…

1° Nous posons une série de préalables.

2° Nos propositions sont formulées dans la perspective d'une refonte globale du système scolaire belge, et non dans celle de réparer au coup par coup l'un ou l'autre défaut de la formation telle qu'elle est aujourd'hui.

Préalables

1. C'est quand qu'on va où ? Quelle formation initiale pour quelle école ?

Il ne peut être question de réformer la formation initiale des enseignants sans poser la question des finalités de l'enseignement.

Si la réforme souhaitée par les ministres de la CF s'inscrit in fine dans l'objectif européen de devenir "l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde", il ne faudra pas compter sur l'Aped pour la soutenir en quoi que ce soit. Pas question pour nous de collaborer aux objectifs annoncés par la Commissaire européenne en charge de l'Enseignement, Mme Vassiliou, sur sa page d'accueil : améliorer les compétences et l'accès à l'éducation et à la formation, en tenant compte *des besoins du marché*, l'éducation et la formation étant au cœur de la stratégie « Europe 2020 » de la Commission, qui vise à *développer une économie européenne à la fois compétitive*, verte et durable, *aider l'Europe à rester compétitive sur le plan international* et *préparer les jeunes au marché du travail***,** améliorer l'*employabilité*, la *mobilité* des apprenants et l'apprentissage des langues.

Certes, l'Ecole peut avoir pour finalité l'épanouissement individuel de chaque jeune. Elle prépare également à exercer un métier. Mais elle est surtout, en tant que service public, le lieu par excellence où peut se construire la citoyenneté critique.

Objectif citoyenneté critique

C'est le cœur même de la raison d'être de l'Aped.

Depuis sa fondation, notre association se bat afin que tous les jeunes – quelle que soit leur origine – accèdent aux savoirs et aux compétences qui permettent de comprendre le monde et de participer à sa transformation (vers la justice sociale).

2. Priorité des priorités : mettre fin à la catastrophe scolaire belge

Une réforme de la formation initiale des enseignants sans une refonte générale du système scolaire n'aurait pas plus de sens. Comment imaginer, en effet, qu'elle seule pourrait résoudre les tares d'un système aussi structurellement inique ?

L'Aped a été la première association à le crier haut et fort : l'enseignement belge détient, parmi les pays industrialisés, le record des inégalités dans les résultats scolaires. Alertés par l'Unicef, nous n'hésitions pas, dès 2003, à parler de catastrophe scolaire belge.
Pas parce qu'elle nuirait à l'image de marque de notre pays, mais parce que le sort réservé aux plus pauvres de nos jeunes est intolérable !

Les causes sont connues et étayées scientifiquement :
- moyens insuffisants dans l'enseignement fondamental (surtout, mais pas que là),
- ségrégation précoce en filières hiérarchisées,
- quasi-marché scolaire (libéralisme du système scolaire belge, concurrences, stratification en écoles ghettos de riches et de pauvres).

Autre source de révolte (et les deux sont liées) : la marchandisation de l'école, soumise de plus en plus à la logique économique, instrumentalisée par des pouvoirs économiques dont les intérêts sont diamétralement opposés au décret « Missions ». L'approche par compétences, un des avatars de cette mainmise économique, n'est pas sans lien avec les inégalités de résultats, comme nous l'avons également établi.

Objectif égalité : vers une refonte de l'Ecole dans son ensemble, l'Ecole commune

Depuis 2006, nous portons une proposition alternative globale et cohérente, celle d'une « Ecole commune ». Elle est formulée en 10 points, dont aucun élément ne peut être envisagé séparément du reste, sans quoi les chances de réussite sont quasi nulles (parce que la résolution des causes serait biaisée).

Pour rappel…

1. Une école de base commune de 6 à 15 ans
2. Une formation générale et polytechnique pour tous
3. Une affectation des élèves aux écoles
4. Une fusion des réseaux
5. Un encadrement suffisant pour zéro décrochage
6. Une école ouverte
7. Retrouver un équilibre dans les pratiques
8. Des programmes rigoureux, lisibles et cohérents
9. Une évaluation centralisée pour mieux piloter l'école
10. Refinancer l'école à hauteur de 7% du PIB

3. La question des moyens

Une réforme de la formation des enseignants sans un refinancement massif serait, d'une part, source d'injustices, et, d'autre part, infructueuse.

D'abord parce que l'enseignement manque déjà cruellement de moyens.

Actuellement, malgré les refinancements des années 2000, c'est toujours la misère matérielle qui règne dans les écoles. Aucune d'entre elles ne dispose de trop de moyens (en encadrement, locaux, matériel, on en est toujours « à l'âge de la pierre » par rapport aux secteurs « porteurs » de l'activité économique). Attirer et garder dans la profession des personnes de qualité, ça passe aussi par les conditions matérielles dans lesquelles on les place.

Par ailleurs, en cas d'allongement des études pédagogiques, il faudra aussi une intervention publique dans le cout des études des étudiants d'origine modeste.

Le métier d'enseignant doit être accessible à tout qui le souhaite et a les capacités requises. Quelle que soit sa classe sociale. Autrement dit, le cout de la formation initiale (non seulement le minerval, mais aussi les conséquences d'un allongement des études) ne doit en aucun cas constituer un obstacle à l'accès à la profession.

Autre conséquence d'un allongement : niveau « master » pour tous = traitement de niveau « master » pour tous.

Un refinancement très substantiel est donc incontournable.

Et ce refinancement ne peut en aucun cas venir d'un hold-up social (autofinancement).

Par hold-up social, nous entendons, par exemple,

- des économies sur les formules de DPPR,
- une modération salariale,
- une réduction des effectifs, des subsides de fonctionnement,
- une dégradation des conditions de travail des membres du personnel, etc.

Autant de mesures antisociales qui réduiraient à néant les chances de réussite d'une quelconque réforme.

L'investissement dans la formation initiale doit impérativement venir d'un refinancement (sur un impôt plus juste, grosses fortunes, etc.), et jamais d'un autofinancement. Nous rappelons ici notre revendication historique : un retour à un niveau de financement à 7% du PIB, comme c'était le cas au tournant des années '80.

4. Pour un enseignement plus cohérent

Une refonte de la formation initiale des enseignants n'aurait aucune pertinence dans un système scolaire restant aussi incohérent que celui que nous connaissons aujourd'hui : barrières et inégalités entre les niveaux, les filières, les réseaux, solitude de l'enseignant, etc.

- Tous les enseignants, du maternel au supérieur (en ce compris les enseignants du supérieur pédagogique), quel(s) que soi(en)t leur(s) cours, doivent avoir la formation de base commune (approche matérialiste, connaissance globale du système scolaire, etc.);

- Tous doivent apprendre à travailler dans une même direction, dans une cohésion collective (même s'il y a pluralité d'options philosophiques et politiques) ;

- Les programmes doivent être plus rigoureux et lisibles (cela suppose une évaluation sérieuse des résultats de l'APC et de ses avatars technocratiques et bureaucratiques). Cela vaut pour les deux niveaux, celui des programmes destinés aux élèves… et des programmes destinés aux futurs enseignants ;

- Si les objectifs et les programmations sont communs à tous, il faudra néanmoins reconnaître l'enseignant praticien, chercheur et créatif (cf programme en 10 points, dialectique programme – résultats – liberté pédagogique) ;

- Il faut mettre fin aux différences entre réseaux (statuts, carrières, projets éducatifs, moyens matériels, etc.) : soit une harmonisation dans un seul et unique réseau, forcément public.

Etat des lieux et propositions

1° De l'idéalisme et du cynisme… à la citoyenneté critique

Constats de carences	Propositions
"Idéalisme" ou approche "désincarnée" du métier Approches trop exclusivement centrées sur le "feu d'artifice" de l'animation pédagogique, enseignants peu au fait des réalités matérielles de l'enseignement, de son contexte et de ses publics, en un mot, de l'impossible mission qui leur est demandée.	**Pour une approche matérialiste de l'enseignement** - l'enseignement dans une perspective historique (en fonction des enjeux politiques, économiques et sociaux), - l'enseignement dans les moyens qui lui sont réellement octroyés, - l'enseignement dans ses structures, - les politiques d'enseignement, - le système scolaire belge – et plus précisément en CF (filières, quasi-marché, financement, etc.), - les résultats scolaires (ex : tests PISA) et leurs déterminants sociaux et systémiques, - les différents systèmes scolaires (à l'échelle internationale), les valeurs philosophiques et politiques qui les sous-tendent et leurs résultats respectifs, - la sociologie des élèves et du monde enseignant.
Manque de conscience politique du métier… et de conscience politique tout court - enseignants non conscients de leur positionnement idéologique (pourquoi enseigner ? à quoi sert l'école ?); - définition trop consensuelle de la citoyenneté, manque d'esprit critique; - croyance que la société actuelle est	**Une solide formation philosophique et politique** - cours de philosophie (+ courants politiques + courants socioéconomiques – capitalisme/néolibéralisme, keynésianisme, socialisme/ communisme…); - la "démocratie" de marché n'est pas la seule possible; - réflexion sur l'impossibilité de la

la seule possible; - croyance en une neutralité pourtant impossible et intolérable; - manque de méthode pour se constituer une culture politique.	neutralité politique : chacun fait des choix, mieux vaut en être conscient. Distinction entre neutralité politique (impossible) et objectivité (nécessaire dans les cours); - travail sur les valeurs qui doivent sous-tendre une action pédagogique; - droit à la critique et à la résistance (par rapport, par ex., à des prescrits sources d'inégalités); - outils d'analyse statistique, historique, etc.
Des clichés idéologiques toxiques qui ont la peau dure - théorie des dons, - efficacité de la sélection et de l'élitisme, - efficacité du redoublement, - parfois même un rapport irrespectueux : xénophobie, homophobie, sexisme, mépris de classe envers les jeunes d'origine populaire… - etc.	**Déconstruire ces clichés et construire des savoirs plus progressistes** - Notions d'éducabilité de tous les enfants (découvertes scientifiques actualisées concernant l'apprentissage, neurobiologie), - L'intérêt de la mixité sociale, de l'interculturalité, de l'apprentissage par les pairs… - Une solide approche critique du sexisme, de l'homophobie, du racisme, de la xénophobie, etc. - Notions d'écologie, etc.

2° Pratiques pédagogiques : retrouver un équilibre

Des pratiques pédagogiques dogmatiques ou relativistes	**Pour un équilibre dans les pratiques**
- on nage en plein dogmatisme de l'approche par compétences; - ou dans le relativisme du "feu d'artifice" permanent de l'animation (où toutes les méthodes se vaudraient, tant que les jeunes "accrochent"…); - cela se fait au détriment d'une véritable relation pédagogique, visant à atteindre des objectifs cognitifs; - le déficit d'expérience pédagogique est plus criant encore dans le parcours universitaire + agrégation; - le statut, la formation initiale et la position des professeurs du supérieur pédagogique ne sont pas sans conséquences : trop peu expérimentés ou trop peu en phase avec l'école réelle (celle où leurs étudiants donneront cours), ils ont souvent une approche trop dogmatique ou idéaliste de la réalité.	Il s'agit de préparer les enseignants à une large autonomie en la matière (à condition que les objectifs soient atteints). Cela suppose : - une connaissance large des pédagogies et méthodologies existantes; - une réhabilitation des sciences de l'éducation; - privilégier les pédagogies qui permettent de comprendre, et non seulement de reproduire (importance du sens, dans la perspective de "comprendre le monde pour le changer"); - de l'expérience sur le terrain; - des allers-retours terrain – recul réflexif; - des formules collectives d'accompagnement des enseignants débutants dans les écoles(cellule d'accompagnement, etc.); - les formateurs d'enseignants doivent sortir de leur "tour d'ivoire" : il faut organiser des collaborations beaucoup plus étroites entre formateurs d'enseignants, stagiaires et maîtres de stages (au travers de réalisation de parcours, de cours).

3° Des enseignants plus forts dans leurs matières

Formation trop légère dans les matières (disciplinaires)	**Une formation disciplinaire solide**
C'est en tout cas une évidence avec les régents, mais peut-être pas qu'eux, dans la mesure où l'APC, par exemple, mange beaucoup de temps et d'énergie chez les instituteurs, voire dans toutes les voies d'accès au métier.	- via des cours structurés et structurants; - via l'apprentissage de méthodes de recherche rigoureuses.

4° Des enseignants plus réactifs face aux difficultés individuelles des enfants

Prise en charge inadéquate des enfants "à difficultés diverses"	**Intégrer au tronc commun une formation en "ortho-pédagogie"**
Dans presque toutes les classes, on trouve ce genre de situations, pour lesquelles les enseignants de première ligne ne sont pas assez armés (dyslexie, troubles de la concentration, etc.)	Mais avec des garde-fous très stricts : l'enseignant ne sera ni investi du droit de poser un diagnostic ne relevant pas de ses compétences, ni autorisé à se décharger de sa responsabilité (éducabilité de tous). Cela pose la question des moyens des services spécialisés (CPMS, médecine sociale, etc.)